



---

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Un avis approprié est reçu et il y a présence d'un quorum. David Hovell déclare la séance ouverte à 18 h 6 (HNE) et préside cette dernière à titre de président.

## 2. MOTS DE BIENVENUE ET PRÉSENTATIONS

- (a) *Salutations de la présidence* – Laprésidente du Conseil d'administration des 4-H du Canada et le président de la Fondation des 4-H du Canada souhaitent la bienvenue à tous les participants et signalent l'importance de réunir le Conseil d'administration des 4-H du Canada, la Fondation des 4-H du Canada et le personnel de la haute direction.

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- (a) *Approbation de l'ordre du jour* – Le président demande s'il y a des ajouts ou des suppressions à apporter à l'ordre du jour proposé.

Motion : « **Il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté** ». Appuyée et adoptée.

## 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

- (a) *Procès-verbal de la Fondation* – Le président de la Fondation demande s'il y a des erreurs ou des omissions dans le procès-verbal de la réunion de la Fondation des 4-H du Canada qui s'est tenue le 27 septembre 2017.

Il y a une modification pour corriger l'orthographe du nom d'un administrateur ainsi qu'une motion concernant le nom exact du Conseil d'administration des 4-H du Canada, à la suite de l'abandon du terme « Conseil ».

On appuie le fait que dorénavant, le « Conseil d'administration des 4-H du Canada » remplacera « Les 4-H du Canada », puisque ce dernier fait référence à l'organisation. **Appuyée.**

Motion : « **Il est résolu que le procès-verbal de la réunion de la Fondation du 27 septembre 2017 soit adopté tel que présenté** ». Appuyée et adoptée.

- (b) *Procès-verbal du Conseil d'administration des 4-H du Canada* – La présidente du Conseil d'administration demande s'il y a des erreurs ou des omissions dans le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration des 4-H du Canada qui s'est tenue le 27 septembre 2017.



Motion : « **Il est résolu que le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration des 4-H du Canada qui s'est tenue le 27 septembre 2017 soit adopté tel que présenté.** »

Appuyée et adoptée.

**5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 4-H DU CANADA**

- (a) *Rapport de la présidente du Conseil des 4-H du Canada* – Le rapport de la présidente a été distribué avant la réunion.

**6. RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION DES 4-H DU CANADA**

- (a) *Rapport du président de la Fondation* – Le président de la Fondation présente un rapport qui fait référence au succès du Sommet du réseau mondial et il mentionne la dynamique positive suscitée par ce sommet qui a découlé en des conversations importantes, y compris des consultations concernant le prochain plan stratégique. On fait remarquer qu'un domaine d'intérêt continu consiste en le renforcement continu des relations avec les provinces et que le travail accompli afin de renforcer les fondements avec les provinces en vue de faire avancer la communauté des 4-H est encourageant. On mentionne que la position financière de la Fondation demeure solide.

**7. RAPPORTS DES COMITÉS**

- (a) *Comité de vérification et des finances*

- i. *États financiers du 3<sup>e</sup> trimestre* – Le président du Comité de vérification et des finances mentionne que le Comité s'est réuni plus récemment le 19 octobre 2017 et qu'il a accueilli un représentant du CCJ en tant que nouveau membre du Comité.

Le président du Comité invite les directeurs et les administrateurs à consulter les états financiers datés du 30 septembre 2017.

Motion : « **Il est résolu que les états financiers du 30 septembre 2017 soient acceptés tels que présentés.** »

Appuyée et adoptée.

Le président du Comité mentionne que l'approbation du budget de 2018-2019 des 4-H du Canada sera abordée plus en détail dans l'ordre du jour, sous *Plan opérationnel et budget de 2018-2019*.

- ii. *Mandat du Comité* – Le président du Comité de vérification et des finances informe du mandat du Comité et fait remarquer que de petites adaptations ont été apportées pour assurer sa force et son efficacité continues.

Motion : « **Il est résolu que le mandat à jour du Comité de vérification et des finances soit adopté tel que présenté.** »

Appuyée et adoptée.

- (b) *Mise à jour de l'investissement* – On présente une mise à jour sur le portefeuille d'investissement des 4-H du Canada en mentionnant que le portefeuille de la Fondation était d'un peu moins de 3,6 M\$ vers la fin d'octobre 2017.

La présidente du Conseil des 4-H du Canada et le président de la Fondation des 4-H du Canada remercient Morley Handford pour le travail qu'il a accompli.

- (c) *Comité sur l'avancement du Conseil – Élection des membres honorifiques* – Le président du Comité sur l'avancement du Conseil présente une mise à jour de l'élection des membres honorifiques des 4-H du Canada : Linda Porter du Nouveau-Brunswick et Lyndon Carlson de la Saskatchewan.

Motion : « **Il est résolu que l'élection de Linda Porter et de Lyndon Carlson en tant que membres honorifiques des 4-H du Canada pour 2017-2018 soit adoptée telle que présentée.** »

**Appuyée et adoptée.**

- (d) *Comité consultatif sur la jeunesse (CCJ)*

- i. *Mentor du CCJ* – On souligne l'importance que des représentants du CCJ soient la voix nationale des jeunes et que leur rapport soit un point permanent à l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration des 4-H du Canada. Une ébauche du document est distribuée aux directeurs du Conseil d'administration et aux administrateurs de la Fondation qu'ils pourront lire au moment qu'il leur conviendra. On fait remarquer que cette politique sera achevée et présentée à la réunion conjointe du Conseil en février pour son adoption.

Une discussion approfondie à cet égard est ajoutée sous « Questions diverses » pour le lendemain. **Point reporté.**

- ii. *Rapport des représentants du CCJ* – Les représentants du CCJ au Conseil d'administration des 4-H du Canada présentent un rapport sur les récentes activités des membres du CCJ dans l'ensemble du Canada, qui sont très occupés depuis le Sommet du réseau mondial des 4-H. Les représentants du CCJ au Conseil indiquent que les anciens membres du

CCJ apprécie l'occasion de s'engager de manière significative dans les appels de consultation sur la planification stratégique.

- ii. *Mandat du CCJ* – On demande s'il y a un cadre de référence pour les membres du CCJ. Le personnel indique que le CCJ doit recevoir une trousse d'introduction qui énonce ses rôles et ses responsabilités.
- (e) *Rapport provincial sur le développement des fonds* – Le représentant provincial de la Fondation des 4-H du Canada fait le point et présente des rapports sur la situation actuelle des accords de contribution avec les gouvernements provinciaux, les initiatives de collecte de fonds à venir, les partenariats et les parrainages confirmés.
- (f) *Adoption des rapports*

Motion : « **Il est résolu que les rapports soient acceptés tels que présentés.** »

Appuyée et adoptée.

## 8. PLAN OPÉRATIONNEL ET BUDGET DE 2018-2019

- (a) *Aperçu du plan opérationnel de 2018-2019* – La PDG des 4-H du Canada, ainsi que le personnel de la haute direction, présente le plan opérationnel des 4-H du Canada pour 2018-2019.
  - i. *Incidence sur les jeunes* – La directrice des programmes des 4-H du Canada fait le point en soulignant les possibilités et les programmes accrus qui sont offerts aux jeunes des 4-H, de même que les nouveaux programmes stimulants à venir.
  - ii. *Excellence en leadership* – Erin Smith fait le point en soulignant les possibilités croissantes qui sont offertes aux animateurs bénévoles des 4-H. On fait remarquer qu'un groupe de travail offre une très grande collaboration dans ce domaine et qu'une liste de priorités, incluant des outils de vérification des bénévoles, a été dressée.
  - iii. *Identité* – La directrice du marketing et des communications des 4-H du Canada fait le point sur la réussite des récents efforts du secteur du Marketing et des communications et définit les priorités pour l'avenir.
  - iv. *Ressources* – La PDG fait le point sur le développement des fonds en misant sur quatre secteurs principaux : la gestion des comptes et les partenariats renouvelables, la mobilisation et la gérance des nouveaux

partenaires et la prospection de nouveaux partenaires qui sont en alignement avec les 4-H du Canada.

La directrice du développement corporatif donne un aperçu du nouveau secteur du Développement corporatif et elle souligne les principaux domaines d'intérêt pour l'année à venir, notamment assurer un revenu sans restrictions. La stratégie des membres, la stratégie des anciens membres, la stratégie de vente au détail et les plans pour le Prix de distinction pour l'excellence en leadership du 8 février 2018 sont présentés, de même que le concept pour une nouvelle campagne de financement sans restrictions.

La directrice des relations gouvernementales fait un survol du nouveau secteur des Relations gouvernementales. Les principaux domaines de responsabilité de ce secteur comprennent le maintien de la création de nouvelles relations avec les ministères gouvernementaux ainsi que la gérance et la diversification des sources de financement actuelles et nouvelles du secteur public. Elle fait le point sur les nouveaux fonds garantis ainsi que sur les demandes actuelles qui font l'objet d'un examen.

- (b) *Budget de 2018-2019* – Le président du Comité de vérification et des finances signale un certain nombre de secteurs où les budgets à venir pourraient faire l'objet d'un nouvel examen afin de déterminer les possibilités et il souligne les économies du budget.

Motion : « **Il est résolu que le budget opérationnel soit adopté tel que modifié pour inclure le budget d'immobilisations.** »  
**Appuyée et adoptée.**

## 9. PAUSE DE 10 MINUTES (20 h 50)

## 10. PRÉSENTATION DU PLAN STRATÉGIQUE

- (a) *Aperçu* – La PDG fait le point sur le processus d'élaboration du plan stratégique, dont l'ébauche a été rédigée par l'équipe de la haute direction, et qui a été présenté au personnel des 4-H du Canada, au Conseil d'administration, aux administrateurs de la Fondation, aux superviseurs provinciaux et aux représentants du CCJ au moyen d'une série d'appels téléphoniques de consultation. La PDG remercie les directeurs et les administrateurs de leur rétroaction et elle fait remarquer qu'il y a une très grande mobilisation, puisque de 10 à 12 provinces y participent, et qu'il y règne un sentiment général d'harmonisation. On signale des différences régionales à l'égard des attentes en matière de relations entre le bureau national et les bureaux provinciaux.

- (b) *Mission et vision* – La PDG présente le plan stratégique à jour avec une nouvelle mission, élaborée en collaboration avec les superviseurs provinciaux. On fait remarquer que la vision a une forte résonance auprès des provinces et qu'elle constitue une modification importante de la vision du plan stratégique précédent.
- (c) *Objectifs et produits livrables* – La PDG expose brièvement les modifications précises correspondant à chaque priorité stratégique.
- *Incidence sur les jeunes*
  - *Excellence en leadership*
  - *Ressources*
  - *Identité*
- (d) *Thème* – On propose que la page couverture du plan stratégique final comprenne un thème pour donner le ton.
- (e) *Vision* – Une discussion importante porte sur l'objectif d'une vision et son rôle afin d'établir le résultat final souhaité.
- (f) *Approbation du Conseil* – La PDG confirme les modifications apportées au plan stratégique actuel :
1. Que la page couverture du plan stratégique comprenne le thème convenu.
  2. Que les graphiques et les aspects visuels des 4-H soient inclus à la phase de la conception afin de fournir le contexte concernant ce que sont les 4-H?
  3. Que la vision soit légèrement modifiée.
  4. Que l'objectif de l'identité soit légèrement modifié.

Motion : « **Il est résolu que le plan stratégique soit adopté tel que modifié.** »  
Appuyée et adoptée.

11. **VARIAT**

Le coprésident du Conseil appuie le report du reste de l'ordre du jour au lendemain, sous « Variat ». **Appuyée.**

12. **SÉANCE À HUIS CLOS**

On demande à tout le personnel des 4-H du Canada de quitter la salle à 22 h 6.



Une séance à huis clos de la réunion conjointe du Conseil commence à 22 h 10.

**13. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il n'y a pas d'autre point à l'ordre du jour à aborder. La séance est levée à 22 h 15.

Signature autorisée \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature autorisée \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_